



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2025

Date de la convocation : 27 juin 2025
Conseillers en exercice : 27

D-2025-31

Le trois juillet deux-mille vingt-cinq à vingt heures trente

Le Conseil municipal de la Commune de CASTELMAUOU s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de :

Madame Diane ESQUERRE - Maire de CASTELMAUOU

Etaient Présents : ESQUERRE Diane, BACLE Dominique, ERISAY Michèle, TESSON Michael, NOVAU Marie, CASABONNE Pascal, HUMEAU Dominique, DAVEZAC--CANTO Lucien, GARCIA Maryse, CISSOU Jean-Marc, GRILLET Véronique, PIGET Véronique, ESQUERRE Christel, MECEFFAH Coralie, CROUZET Manon, KERVIEL Claire, SUDRIE Danièle, CHENE Fabien, GARRAUD Christelle, MERCERON Colette.

Absents :

GUERCI Gérard, PEYRILLE Sylvie, PEYRIERES Sébastien, FESSIN Nicolas.

Pouvoirs :

SOULIER Luc a donné pouvoir à ESQUERRE Christel
MOUY François-Xavier a donné pouvoir à TESSON Michael
LACOMBE Michel a donné pouvoir à ESQUERRE Diane

Michael TESSON est désigné secrétaire de séance.

ALSH - Tarif du mini séjour à Tarascon-sur-Ariège du 22 au 25 juillet 2025

Rapporteur : Michèle ERISAY

Le service extrascolaire (ALSH) fonctionne avec une tarification modulée en fonction des ressources des familles.

Un mini séjour nature à Tarascon-sur-Ariège (09) est organisé par le service extrascolaire (ALSH) du 22/07/2025 au 25/07/2025.

Il convient d'en fixer les tarifs.

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les tarifs du mini séjour à Tarascon-sur-Ariège ci-dessous :

Tranche quotient familial	Tarif mini séjour juillet 2025	Tarif séjour avec réduction CAF vacances loisirs
0 à 399 €	140 €	120 €
400 à 599 €	150 €	134 €
600 à 799 €	160 €	148 €
800 à 1199 €	180 €	/
1200 à 1599 €	200 €	/
1600 € à 1799 €	210 €	/
1800 € et plus	220 €	

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour et mois susdits.

Le secrétaire de séance,

Michael TESSON



Le Maire



Diane ESQUERRE

